

Le 14 mai 2025

Centre Culturel de Verchères
92 Mnt Calixa-Lavallée, Verchères,
Québec J0L 2R0

Soumission pour projet : Xenon_Centre Culturel de Verchères (2025-05-14) - Push Through
Numéro de bon de commande :
Réf : Erik Leblanc - direction@ccdvercheres.ca

Fabrication d'une enseigne - Push Through

- Dimensions : 120" x 116" (à confirmer)
- Boitier en extrusions d'aluminium
- Fond en aluminium + Face en aluminium 1/8" découpé - Projection de 4"
- Support en aluminium avec rondelles néoprènes pour installation de l'acrylique
- Acrylique transparent 3/4" (1/2" de projection sur la face)
- Vinyle blanc translucide adossé
- Vinyle découpé bleu (référence à définir dans la charte 3M)
- Apprêt + Peinture AkzoNobel
- Éclairage par LED (6500K) + Transformateurs 120V (frais supplémentaires pour du 347V)

****Enseigne certifiée UL****

- | | |
|--|---------------------|
| - Livraison & Installation du projet par notre équipe | 10 198.00 \$ |
| - Relevé de site et prise de dimensions par notre équipe | INCLUS |
| - Première heure graphisme et création du visuel | INCLUS |

Prix budgétaire - Ce prix sera confirmé à la suite d'un relevé de site fait par notre équipe et par rapport au croquis final du projet.

Option - Retrait des anciennes enseignes

- Retrait des enseignes déjà présentes sur les lieux
- Disposition de ces dernières sur place (dans un conteneur)

**** Prévoir des frais supplémentaires si les enseignes doivent être découpées pour y entrer ****

Ajouter à cette soumission : 350.00 \$

**** Ajouter 95.00 \$ pour que notre équipe reparte avec les anciennes enseignes et les apporte dans un écocentre.**

Option - Nettoyage de l'arrière de l'enseigne (haute pression)

Nous pouvons envoyer une équipe de nettoyage haute pression afin de laver le bâtiment à l'arrière de l'enseigne retirée. Cette section sera abîmée et probablement tachée, un bon nettoyage rendra votre bâtiment propre et l'arrière de votre nouvelle enseigne beaucoup plus uniforme. Prix à confirmer lors de la demande officielle.

Option - Ajout d'une photocell

Il est possible d'ajouter une photocell à ce type d'enseigne. Celle-ci permet de contrôler l'éclairage de l'enseigne afin qu'elle allume automatiquement le soir et se ferme automatiquement aux premières lueurs du jour.

Par enseigne : 149.95 \$ (installation incluse)

Option de financement du projet :

**** La mensualité est une dépense d'opération déductible à 100%. ****

Montant mensuel sur **18 mois : 664.33 \$ + taxes**

Montant mensuel sur **24 mois : 497.57 \$ + taxes**

Montant mensuel sur **36 mois : 346.65 \$ + taxes**

**** À valider lors de la demande de financement par l'entreprise GRENKE.**

**** L'acceptation du financement du projet dépend de l'entreprise GRENKE. Xénon Enseignes & Éclairage ne peut garantir cette dernière.**

**** Le financement se fait directement avec GRENKE. Les détails et conditions du contrat ne dépendent pas de Xénon Enseignes & Éclairage. Les paiements devront être faits à GRENKE.**

**** ATTENTION :** L'alimentation électrique de l'enseigne doit arriver au centre de l'enseigne.

**** ATTENTION :** Nous devons avoir l'autorisation de nous déplacer avec nos équipements sur le terrain du client. Bien que nous allions faire TRÈS attention à ne pas endommager la pelouse et le terrassement, nous ne sommes pas responsables des dommages occasionnés.

**** ATTENTION :** L'installation doit pouvoir être faite dans un fond « solide » (brique, contreplaqué, etc.). Advenant un problème à ce niveau, nous devons installer l'enseigne à l'aide de tiges filetées. Prévoir des frais supplémentaires.

**** ATTENTION :** Ce prix est valide seulement si l'installation peut être faite en un seul déplacement. Pour une installation en plusieurs étapes, nous devons réviser la soumission.

**** ATTENTION :** Prévoir des frais supplémentaires si des échantillons, des modèles réduits, des tests de peinture et d'impression, des rendus (dessins poussés) ou des dessins d'ingénieurs sont requis afin de réaliser le projet. Le prix de ces éléments doit être validé lors de la demande officielle de ces services.

**** Réalisation d'un visuel par un graphiste et plan pour demande de permis à la Ville (70\$/heure) – La première heure de graphisme est incluse dans cette soumission.**

**** Demande de permis à la Ville par Xénon Enseignes & Éclairage – 275\$ (permis en sus).**

**** L'alimentation électrique principale de l'enseigne est de la responsabilité du client. Ces travaux doivent être faits par un électricien.**

**** Pour toutes modifications apportées à la soumission, celle-ci devra être révisée (matériaux, couleurs, type de vinyle, installation, dimensions, etc.).**

**** L'installation doit pouvoir être faite dans nos heures d'ouverture. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si l'installation doit se faire en dehors de ces heures.**

**** Ces prix sont valides pour une durée de trente (30) jours et sont indiqués sous réserve de modifications sans préavis.**

**** Un dépôt de 50% du montant total de cette soumission devra être payé avant la mise en production (à l'exception d'une demande de financement approuvée par Grenke). Ce dépôt n'est pas remboursable. Nous ne pourrons débiter les travaux avant la réception de celui-ci.**

**** Le paiement final devra être effectué avant l'installation du projet (à l'exception d'une demande de financement approuvée par Grenke). Vous pouvez payer celui-ci d'avance ou au moment de l'installation. Prendre note que les techniciens ne procéderont pas à l'installation si le paiement n'a pas été reçu. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si ceux-ci doivent attendre afin de recevoir le paiement ou si nous devons reporter l'installation. Nous pouvons aussi vous envoyer des photos du projet lorsque celui-ci sera prêt à être installé, afin que vous puissiez procéder au paiement.**

SOUS-TOTAL :	10 198.00 \$
TPS – 79741 3325 RT0001 :	509.90 \$
TVQ – 12233 23894 TQ0001 :	1 017.25 \$
FACTURE TOTALE :	11 725.15 \$

Le 14 mai 2025, j'accepte la soumission et les conditions présentées par Xénon Enseignes & Éclairage Inc.

Nom : _____ **Signature :** _____

CONDITIONS : Si cette soumission est annulée par le client, à la suite de la signature de celle-ci, Xénon Enseignes & Éclairage se réserve le droit de facturer jusqu'à 20 % de frais d'annulation. Les produits demeurent la propriété de Xénon Enseignes & Éclairage jusqu'au paiement complet. Après 30 jours, Xénon Enseignes & Éclairage se réserve le droit de facturer 2% par mois d'intérêts (27% par an) sur tout solde dû, et ce à partir de la date de facturation. L'obtention du permis municipal ainsi que l'alimentation principale de l'enseigne sont de la responsabilité du client.